

Conséquences inattendues des lois transgenres dans l'armée espagnole



[Publication initiale : profession-gendarme.com]

Par Docteur Gérard Delépine

En Espagne, comme dans de nombreux autres pays occidentaux, les activistes transgenre ont obtenu des dérogations légales, des mesures de discrimination positive et des avantages spécifiques pour les trans. Le 16 février 2023, l'Espagne a voté la « ley trans » (loi trans) qui érige en droit « l'autodétermination du genre », le fait dès qu'on est âgé d'au moins 16 ans de pouvoir être reconnu transgenre, sur simple affirmation en remplissant un formulaire administratif, sans avoir à fournir de rapport médical, ni apporter la preuve d'un traitement hormonal ou chirurgical.

Cette déclaration de transidentité vous permet entre autres de poursuivre en justice pour transphobie ceux qui ne vous reconnaîtraient pas comme vous le désirez. Parallèlement, la discrimination positive des femmes leur a permis d'obtenir un surplus de salaire de 15 % dans certaines professions jugées trop masculinisées (comme l'armée, la police et les pompiers).

L'ensemble de ces passe-droits a des développements surréalistes dans les rangs de l'armée et crée des situations juridiques inattendues qui font ressembler le pays au royaume d'UBU.

Le cas du caporal Roberto Perdigones



Dans une vidéo postée sur Facebook¹, le caporal affirme :

« De l'extérieur je me sens comme un homme hétérosexuel, mais dans mon for intérieur, je suis une femme lesbienne. Et c'est ça qui compte. C'est pourquoi je suis légalement devenu une femme ».

Il précise au journal numérique El Español² : *« ma transition de genre m'a permis d'augmenter mon salaire de 15 %, du fait de mesures de discrimination positive censées accélérer la féminisation de l'armée ».*

Le caporal Roberto Perdignes ajoute qu'il a pu se présenter devant ses supérieurs avec une coupe de cheveux plus longue que ce que le règlement lui permettait autrefois, et qu'il bénéficie, depuis sa transition de genre, *« d'une chambre personnelle avec une salle de bains pour moi tout seul »*, puisque son statut de femme trans l'empêche de partager les sanitaires des hommes, et que par respect pour les femmes de naissance, il ne peut pas non plus partager les leurs. Il espère en outre que sa nouvelle identité lui donnera *« davantage de chances auprès du juge aux affaires familiales pour obtenir la garde alternée de son fils »*.

Il conclut que la loi interdisant des discours transphobes le protège désormais : *« si vous mettez en doute le fait que je sois une femme, vous commettez un délit passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 150 000 € d'amende ! »*

Le cas du caporal n'est pas unique : selon El Español, site internet d'actualité, près d'une quarantaine de soldats de la garnison de Ceuta se serait également déclarés femmes trans et prétendraient aux avantages que leur confère cette nouvelle identité.

Un casse-tête juridique

Les déclarations de Roberto Perdignes ont soulevé la colère de l'association LGBT espagnole, « *Federación Estatal de Gais, Trans, Bisexuales, Intersexuales y más* » qui l'accuse de ne pas être un vrai trans et demande à la justice de le poursuivre pour « *fraude à la trans identité* ».

Mais cette négation de la transidentité du caporal constitue un délit selon les termes de la « *ley trans* ». L'association « *Trans No Normativos* » (TNN) (les Trans non-normatifs) récemment créée pour fédérer les agents publics qui ont effectué une transition de genre vient donc de porter plainte contre l'association « *Federación Estatal de Gais, Trans, Bisexuales, Intersexuales y más* » pour transphobie.

Le vice-président de cette association, Daniel Gallardo interrogé par Okdiario, autre média internet, a déclaré : « *l'article 14 de la Constitution espagnole dit que nous sommes tous égaux devant la loi, mais ce n'est pas vrai. Le féminisme a rompu cette égalité des droits* ». Membre de la police nationale, récemment devenu femme trans, il critique notamment les différences de critères de notation aux épreuves de sélection pour intégrer la police ou les pompiers : « *Ces différences font que certaines personnes entrent dans ces corps sans avoir la préparation physique adéquate. On ne juge pas le niveau physique réel des candidats, puisqu'on favorise des femmes ayant des aptitudes moins élevées que certains hommes qui, eux, sont recalés* ». Il précise aussi que son identité de femme trans change la nature de certaines infractions, au cas où il les commettrait : « *Si je m'en prends désormais à ma petite amie, ce ne serait plus considéré comme une agression sexiste, et la gravité des faits serait minorée* ».

Ces plaintes en miroir pour fraude à la trans identité et pour trans phobie devraient obliger les juristes à mieux préciser ce qui, depuis les lois trans, fait légalement de nous un homme ou une femme. Belle controverse à venir !

Les lois sur la trans identité ont précédemment agité le milieu des sports et les prisons

La participation des femmes trans aux compétitions sportives de haut niveau a été le premier sujet public de controverses. L'inclusivité des femmes trans leur a, dans un premier temps, permis de battre facilement les femmes de naissance désavantagées par leur capacité cardiaque et pulmonaire (inférieures de 20 %) et leur plus petite taille. Les femmes de naissance qui se sont plaintes ont été de plus accusées de transphobie et parfois exclues par leur institution.

Mais la vérité est tenace et progressivement la plupart des fédérations sportives internationales (natation, athlétisme, cyclisme, rugby...) ont décidé privilégier l'équité à l'inclusion réservant les compétitions féminines aux femmes de naissance. Et certaines sportives, spoliées de leurs titres et médailles par l'application rigide de règlements injustes, portent maintenant

plainte contre les responsables suivant l'exemple de 16 sportives américaines qui poursuivent la NCAA (National Collegiate Athletic Association) en raison de ses politiques discriminatoires avantageant indûment les personnes transgenres et autorisant les femmes trans à partager les vestiaires et les douches des femmes de naissance



Le problème des femmes trans en prison

En France, la vie des trans en prison est particulièrement difficile. La loi du 18 novembre 2016 qui a imposé que le changement d'état civil ne soit plus conditionné à une transformation chirurgicale ou aux traitements hormonaux et que l'affectation suive le genre déclaré pose plus de problèmes qu'il n'en résout.. Certains hommes de naissance déclarent un genre féminin, sans avoir ni subi d'opération ni changé d'état civil et leur incarcération en prison de femmes menace la sécurité des femmes de naissance.

Partout sur la planète, le climat de violence du monde carcéral rend impossible l'inclusion des prisonniers selon leur genre déclaré. Aux USA et au Canada, l'inclusion des femmes transgenres non opérées dans les prisons pour femmes a été suivie par des viols de femmes cis par les trans. La séparation selon le sexe de naissance a été imposée par l'opinion publique en Angleterre et reconnue comme élément de sécurité nécessaire des femmes par la justice danoise³. En France le quartier spécifique exclusivement réservé aux personnes transgenres de la maison d'arrêt des hommes de Fleury-Mérogis, qui hébergeait 22 personnes en 2023 d'après l'observatoire international des prisons⁴, et la prison de Caen tentent d'améliorer leur situation.

Dans l'armée espagnole, dans le sport de haut niveau, dans les prisons et les vestiaires l'idéologie transgenre et son exigence d'inclusivité se heurtent à

la dure réalité de la vie. Changer de genre c'est tromper son corps, essayer de tromper les autres, mais expose le plus souvent à l'échec qui peut rendre les trans encore plus malheureux.

1 <https://www.facebook.com/watch/?v=936804741175589>

2 https://www.lespanol.com/espana/politica/20240305/cabo-roberto-explica-dentro-siento-lesbiana-ley-trans-favorecido/837416681_0.html

3 <https://www.leparisien.fr/societe/danemark-une-femme-transgenre-non-operee-doit-rester-dans-sa-prison-pour-hommes-24-05-2023-G3MCJZH4XRGPVICKLTQKS2Y2JU.php>

4 <https://oip.org/analyse/femmes-trans-en-prison-ostracisees-et-discriminees/>